



**POUR VOUS PROTÉGER ET
PROTÉGER VOS PROCHES,
FAITES LE TEST !**

**Jeudi 6 Mai 2021
De 10h30 à 18h30
Complexe sportif P. Touzot
Salle Sylvian Désormeaux**

**Tests antigéniques
Résultats en 15 minutes**

INFO - COVID-19, SANTÉ
**JEUDI 6 MAI : CAMPAGNE DE DÉPISTAGE À SAINT-MARS-DU-
DÉSERT**
Mis en ligne le 29 avril 2021

L'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire et la Ville de Saint-Mars-du-Désert ont décidé de lancer une campagne de dépistage. L'objectif est de protéger les habitants en cassant rapidement les chaînes de contamination.

L'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire et la ville de Saint Mars du Désert invitent fortement les habitants à se faire dépister.

Cette opération permet de **diagnostiquer et d'isoler les personnes qui seraient atteintes de la COVID-19** (ainsi que leurs contacts à risque) et qui, présentant peu ou pas de symptômes, l'ignoraient. Elle permet aussi de mieux identifier la circulation du virus, en particulier celle des variants.

Le dépistage est rapide, gratuit, sans rendez-vous, sans ordonnance.

Cette campagne **s'adresse à l'ensemble des habitants de Saint Mars du Désert** et prévoit un dépistage par **tests antigéniques**. Les résultats sont connus en 15 à 20 minutes.

CAMPAGNE DE DÉPISTAGE SAINT MARS DU DESERT

POUR VOUS PROTÉGER ET
PROTÉGER VOS PROCHES,
FAITES LE TEST !

**Jeudi 6 Mai 2021
De 10h30 à 18h30**

Complexe sportif P. Touzot
Salle Sylvain Désormeaux

Tests antigéniques
Résultats en 15 minutes

- Gratuit
- Sans rendez-vous
- Sans ordonnance

Pensez à vous munir d'une pièce d'identité,
carte vitale et masque

Pour gagner contre la covid-19
#TOUSMOBILISÉS



RETOUR À LA LISTE



Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

02 40 94 64 16

CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV. Prise de RDV au 02 40 16 72 36. Accueil téléphonique fermé le vendredi après-midi

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.